

La Lettre du **MADE IN FRANCE**

“On se fait toujours des idées exagérées de ce que l'on ne connaît pas” Albert Camus

Numéro 54

12 février 2026

Cette semaine

RENOUVEAU. Dans le Sud-Ouest ou à Dunkerque, la construction d'usines et la réhabilitation de friches boostent l'économie locale et nationale. *Page 2*

EXCLUSIF LETTRE. Guillaume Richard, créateur et dirigeant de Dronelis, répond aux questions de votre Lettre. *Page 3*

DONNÉES. Les chiffres alarmants de la baisse de la production française et du déficit de l'Etat français posent question. *Page 4*

L'édito d'Yves Jégo

2027 : votez pour la France des usines et des fermes

Dans quatorze mois, les Français seront appelés à élire leur prochain président de la République, scrutin qui sera probablement suivi d'élections législatives déterminantes pour l'orientation politique et économique du pays.

Cette échéance intervient dans un contexte international profondément bouleversé. Les tensions géopolitiques, la recomposition des alliances, les guerres commerciales, la transition énergétique et la fragilisation des chaînes d'approvisionnement mondiales ont mis en lumière une réalité que beaucoup refusaient encore de voir : notre dépendance économique est devenue un facteur majeur de vulnérabilité nationale. La campagne qui s'annonce devra donc répondre à une question simple mais essentielle : quel projet collectif permettra de redonner confiance aux Français et d'assurer un avenir solide à notre pays ? Quels thèmes seront capables de mobiliser durablement une majorité d'électeurs au-delà des clivages traditionnels ?

Parmi les réponses possibles, la question de la production en France pourrait, pour celui qui s'en emparera, devenir un véritable moteur politique. Depuis plusieurs décennies, notre économie a vu disparaître une part importante de ses usines, de ses savoir-faire industriels, de ses fermes et de ses capacités de production. Les conséquences sont visibles :

perte d'emplois qualifiés, affaiblissement de nombreux territoires, dépendance accrue aux importations et déficit commercial chronique.

Cette évolution fragilise également notre modèle social, car une nation qui ne produit plus suffisamment peine à financer durablement ses services publics, sa protection sociale et ses investissements d'avenir. Produire en France n'est pas un slogan nostalgique.

C'est une stratégie d'indépendance, de résilience et de prospérité. Relocaliser des filières, soutenir l'innovation industrielle, valoriser le travail des artisans, des agriculteurs et des entrepreneurs, investir dans les technologies propres et dans l'économie circulaire : autant de leviers qui peuvent redonner de la force à notre économie réelle.

Il ne s'agit pas de se refermer sur soi, mais de retrouver un équilibre dans la mondialisation, afin que l'ouverture des marchés ne se traduise pas par l'affaiblissement de notre souveraineté économique. Produire davantage chez nous, c'est réduire notre dépendance, sécuriser nos approvisionnements et recréer des emplois utiles sur tout le territoire.

À l'approche de 2027, la question mérite d'être posée clairement : et si le grand projet mobilisateur pour la France consistait tout simplement à redevenir une nation qui produit, innove et construit son avenir sur son propre sol ?

Made in France

**Le groupe Norlin
a mis en service
en Normandie
une usine unique
en France dédiée
à la valorisation
de la fibre courte
du lin**

Page 2

Le chiffre

1000

C'est le nombre de drones d'entraînement 100% Made in France reçus par l'Armée française et conçus par la start-up Harmattan AI, basée à Paris. Ils serviront dans le cadre d'exercices militaires ciblés.

Il l'a dit

“Cette belle entreprise a aujourd'hui un site dans la Loire, deux sites dans les Hauts-de-France, donc je crois que c'est une belle valorisation du Made in France”

SÉBASTIEN MARTIN,
ministre délégué en charge de
l'industrie, lors de la visite il y a
quelques jours des entreprises
Urgo et Nigay. Les deux entités
ont prévu d'investir plus de
100 millions d'euros pour s'agrandir
et rester dans la Loire.

Zoom sur...

TERRES RARES : UNE NOUVELLE USINE À 110 MILLIONS D'EUROS DANS LE BASSIN DE LACQ.

Le groupe USA Rare Earth a confirmé l'implantation d'une usine de production de métaux et d'alliages de terres rares dans le bassin de Lacq, dans le Sud-Ouest. Porté via sa filiale européenne LCM Europe, le projet représente un investissement de plus de 110 millions d'euros et la création d'environ 80 emplois directs. Soutenu par l'État via le crédit d'impôt C3IV, ce projet renforce la souveraineté industrielle française et européenne dans un secteur aujourd'hui dominé à près de 98 % par la Chine, selon les autorités françaises.

DUNKERQUE : 1,7 MILLIARD D'EUROS INVESTIS POUR RECONVERTIR L'ANCIENNE RAFFINERIE SRD.

Le Port de Dunkerque a retenu deux projets industriels majeurs pour redynamiser une partie de la friche de l'ancienne raffinerie SRD. Les groupes Technip Energies et Tepsa investiront conjointement 1,7 milliard d'euros sur un site de 23 hectares, dont 20 issus de la reconversion de l'ancienne installation pétrolière. Technip Energies y construira une unité de production de carburant d'aviation durable (SAF) à partir d'éthanol de seconde génération, avec une capacité annuelle de 160 000 tonnes. Tepsa développera pour sa part un terminal import-export de vrac liquides, destiné notamment aux filières de la transition énergétique et au recyclage des batteries, avec une capacité de stockage estimée à 145 000 m³. Ces projets devraient générer environ 300 emplois et entre 1 et 1,2 million de tonnes de trafic maritime supplémentaires par an, renforçant le positionnement de Dunkerque comme hub industriel et logistique majeur de la transition énergétique en Europe du Nord-Ouest.

AUTOMOBILE : L'EUROPE SE RAPPROCHE DE SES OBJECTIFS CLIMATIQUES.

Selon une étude publiée par l'International Council on Clean Transportation (ICCT), les constructeurs automobiles présents sur le marché européen ont nettement progressé dans la réduction de leurs émissions de CO₂ et sont désormais « en bonne voie » pour respecter la réglementation européenne. L'assouplissement des objectifs décidé par Bruxelles, permettant d'étaler la baisse de 15 % des émissions jusqu'en 2027, a toutefois ralenti le déploiement de véhicules électriques abordables. Malgré ce frein, l'électrification du marché s'accélère : les véhicules 100 % électriques et hybrides rechargeables représentent désormais 28 % des ventes dans les principaux pays européens (27 % en France). La situation reste toutefois plus tendue sur le segment des utilitaires, où l'électrique peine à décoller.

En forme

SOUVERAINETÉ. ESCP

Business School lancera en octobre 2026 un Executive Master en Stratégie et Études de Défense, développé à Paris en partenariat avec l'ADIT, spécialiste de l'intelligence stratégique. Destiné aux cadres dirigeants et décideurs publics ou privés, le programme vise à renforcer la compréhension des enjeux de géopolitique, de défense et de souveraineté, dans un contexte international de plus en plus instable. Il s'inscrit dans une dynamique plus large portée par l'école autour des questions stratégiques, en lien notamment avec les travaux menés sous le haut patronage de la Direction générale de l'armement.

NORLIN.

Le groupe Norlin a mis en service en Normandie une usine unique en France dédiée à la valorisation de la fibre courte du lin, jusqu'ici largement sous-exploitée. Installé à Malleville-sur-le-Bec (Eure), le site transforme l'étaupe issue des teillages de Normandie et des Hauts-de-France, au cœur des deux premières régions productrices mondiales de lin. Grâce à un investissement de 5 millions d'euros, Norlin maîtrise désormais une étape stratégique de la chaîne de

valeur, avec des débouchés industriels à forte valeur ajoutée : billets de banque, panneaux solaires, isolation, lunetterie. La production, automatisée, est destinée à l'export vers l'Asie et l'Europe, illustrant le potentiel industriel d'une matière première française longtemps cantonnée aux usages textiles traditionnels.

AIRBUS.

Airbus Helicopters a enregistré en 2025 544 commandes brutes (536 nettes) et livré 392 hélicoptères, confirmant la solidité de la demande sur l'ensemble de sa gamme civile, parapublique et militaire. Le constructeur atteint 51 % de parts de marché sur le civil et le parapublic, tandis que sa part de marché militaire progresse à 28 %. L'année a été marquée par d'importantes commandes souveraines européennes (Espagne, Allemagne, Grèce, Pays-Bas) et par l'accélération des programmes de drones tactiques et de coopération hélicoptère-drone, au cœur des nouveaux besoins opérationnels. Une performance qui illustre le rôle central d'Airbus dans la base industrielle et technologique de défense européenne.

En chiffres

45

C'est, en milliards d'euros, le montant des financements accordés par les six plus grandes banques françaises aux entreprises de défense au premier semestre 2025. Un chiffre en hausse de 75 % depuis 2021, qui illustre un basculement clair : le secteur bancaire français s'engage massivement dans le financement de la souveraineté industrielle et stratégique.

200

C'est le nombre de départs volontaires envisagés par Ubisoft à son siège français de Saint-Mandé, soit 18 % des effectifs de cette entité stratégique. Une première : jusqu'ici, les plans de réduction d'effectifs du groupe avaient surtout concerné l'étranger. Ce projet s'inscrit dans un plan d'économies de 200 millions d'euros sur deux ans.

183

C'est, en millions, le nombre de passagers au départ ou à l'arrivée du territoire français en 2025 sur des vols commerciaux. Un seuil symbolique : le trafic aérien dépasse pour la première fois son niveau d'avant-Covid, avec une hausse de 2,8 % sur un an et un volume supérieur de 1,9 % au record de 2019.

135

C'est le nombre de postes qui disparaîtront avec la fermeture de l'usine de Puiseux-Pontoise du groupe Lisi, spécialiste français de la visserie-boulonnerie pour l'automobile et l'aéronautique. Le site, déficitaire depuis 2020, souffrait d'un écart de coûts de 20 à 25 % face à la concurrence internationale.

Trois questions à... Guillaume Richard



Crédit DR

Concurrence internationale, Made in France, normes nationales... **Guillaume Richard**, le fondateur de Dronelis, société qui a développé le premier drone de pulvérisation Made in France, répond aux questions de votre Lettre.

Face à la concurrence internationale -notamment asiatique et américaine- quels sont selon vous les avantages stratégiques du modèle industriel français dans les drones professionnels, et où se situent encore nos points de fragilité ?

Le principal avantage du modèle industriel français, c'est la maîtrise. Maîtrise technologique, et la maîtrise réglementaire. Une maîtrise historique, car il ne faut pas oublier que nous sommes la première nation de l'aviation civile ! Là où certains acteurs internationaux produisent des drones comme des produits grand public sophistiqués, les industriels français conçoivent des outils à destination des industriels et de la défense, pensés pour des métiers précis. La France dispose aussi d'un écosystème solide : ingénierie de haut niveau, culture aéronautique ancienne, capacité à travailler avec l'État, les collectivités, les opérateurs critiques. Cela crée des drones plus robustes, plus fiables, et surtout adaptés aux réalités du terrain européen. Nos fragili-

tés sont connues : une dépendance encore trop forte à certains composants électroniques importés, un manque de volumes industriels, et une difficulté chronique à transformer une innovation en succès industriel à grande échelle. Pour résumer, il nous manque les investissements massifs qui sont fait dans d'autres pays. Si nous ne les engageons pas très rapidement, nous risquons de perdre toute notre avance et une partie de notre savoir-faire. Nous savons très bien concevoir. Nous savons encore mal produire en masse sans perdre notre ADN. Mais ce n'est pas le problème du drone, c'est le problème de l'innovation en France.

La France parle beaucoup de réindustrialisation. Qu'est-ce qui manque encore, selon vous, pour permettre à des PME technologiques comme la vôtre de changer d'échelle sans se délocaliser ?

Il manque trois choses, très concrètes. D'abord, de la stabilité. Les PME industrielles ont besoin de règles claires et durables. Notre réglementation évolue en permanence ! Ensuite, un accès au financement réellement industriel. Pas seulement du capital-risque, mais des outils patient, capables d'accompagner la montée en cadence, l'outillage, la certification, la structuration commerciale et la protection juridique. Aujourd'hui, beaucoup de PME sont coincées entre l'artisanat de haute technologie et l'usine qu'elles n'ont pas encore les moyens de bâtir. Pour terminer, une commande publique qui reconnaît la priorité locale et nationale. L'État et les collectivités parlent de souveraineté, mais achètent encore trop souvent à l'étranger. Soutenir une industrie,

ce n'est pas subventionner indéfiniment, c'est acheter français quand la solution existe et accepter de construire la filière dans la durée si elle n'est pas assez forte.

Le secteur du drone est très normé. La réglementation française et européenne est-elle plutôt un frein ou un avantage compétitif face à des concurrents moins contraints ?

À court terme, la réglementation est vécue comme une contrainte. Elle ralentit, elle oblige à documenter, à certifier, à prouver. Mais à moyen et long terme, c'est un avantage compétitif majeur. Un drone conçu pour répondre aux normes européennes est un drone sûr, plus fiable, plus crédible. C'est le choix que nous avons fait avec le Cormoran. Notre drone est robuste, fiable et c'est du made in France. Pourquoi avoir peur d'une certification qui prouve le sérieux et la fiabilité de la conception. Notre drone a volé dans des endroits confidentiels et stratégiques en toute sécurité. La certification par un bureau agréé et indépendant était une étape nécessaire pour prouver que nous pouvions voler de partout et dans toutes les zones d'exclusion. La réglementation agit comme un filtre naturel : elle élimine les produits approximatifs et valorise ceux qui ont fait le choix de la qualité et de la responsabilité. Pour une entreprise industrielle sérieuse, ce n'est pas un handicap. C'est une barrière à l'entrée. Ajoutons à cela, le Made in France, c'est un deuxième bloc qui fera de nos entreprises qui fabriquent en France, des acteurs incontournables pour notre pays et dans toute l'Europe.

Propos recueillis par PIERRE DUMAZEAU

Le coup de cœur de... la rédaction

Oui aux peluches Made in France !

À l'heure où l'immense majorité des jouets vendus en Europe est fabriquée hors de nos frontières, certaines initiatives rappellent que le Made in France n'est ni un mythe ni un vestige du passé. Rapporté par nos confrères de Ouest-France, un atelier breton, l'entreprise Doudou et Compagnie, s'est vu confier la fabrication des compagnons officiels des mascottes des prochains Jeux olympiques d'hiver, prolongeant ainsi l'aventure entamée avec les Phryges de Paris 2024. Installé à La Guerche-de-Bretagne, en Ille-et-Vilaine, cet atelier perpétue un savoir-faire artisanal exigeant, où chaque peluche est confectionnée avec soin, en petites séries, et numérotée. Loin des chaînes de production standardisées, la fabrication repose sur des gestes précis, des

matériaux sélectionnés et un temps de travail assumé : près d'une heure par pièce. Une réalité qui tranche avec la logique de volume et de coût minimal imposée par la production délocalisée. Ces peluches ne sont pas de simples produits dérivés événementiels. Elles incarnent une vision : celle d'une industrie française capable de répondre à des commandes internationales tout en restant fidèle à ses valeurs sociales et territoriales. Derrière chaque exemplaire, ce sont des emplois locaux, des compétences rares et une transmission de métiers manuels qui perdurent. Sans compter l'argent injecté dans l'économie réelle. Dans un contexte de réindustrialisation nécessaire et de recherche de sens dans l'acte de consommer, cette réussite bretonne fait figure d'exemple. Elle démontre qu'il est possible de conjuguer attractivité, qualité, traçabilité et ancrage local, y compris dans un secteur aussi concurrentiel que celui du jouet. Dire oui aux peluches Made in France, c'est dire oui à une production responsable, à une économie de proximité et à des objets porteurs d'émotion autant que de valeur. Une fierté industrielle discrète mais essentielle, qui mérite pleinement d'être mise en lumière.

Économie

PRODUCTION. La production industrielle française a reculé de 0,7 % en décembre par rapport à novembre, selon l'Insee, pénalisée par une forte baisse de la production manufacturière (-0,8 %). Le recul s'explique principalement par la chute de la fabrication de matériels de transport (-9,9 %), notamment dans l'aéronautique, qui efface les hausses des mois précédents. À l'inverse, la production progresse dans les autres produits industriels (+1 %) et dans l'agroalimentaire (+1,4 %). Sur l'ensemble du quatrième trimestre 2025, la production industrielle reste toutefois en hausse de 1,8 % sur un an.

EUROPE. Les dirigeants de Stellantis et Volkswagen ont appelé à la création d'un bonus « Made in Europe » pour soutenir l'industrie automobile européenne face à la concurrence chinoise. Dans une tribune, Antonio Filosa et Olivier Blume proposent un « bonus CO² » réservé aux véhicules électriques fabriqués en Europe, afin de compenser les surcoûts liés à la production locale et garantir une concurrence équitable. Les véhicules respectant ces critères pourraient bénéficier d'un label dédié, d'aides à l'achat et d'un accès privilégié aux marchés publics. Les deux groupes estiment que ces incitations encourageraient le maintien des investissements industriels en Europe, alors que la pression des importations à bas prix s'intensifie.

DÉFICIT. Le déficit du budget de l'État français s'est établi à -124,7 milliards d'euros fin décembre 2025, contre -156,3 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 31,6 milliards, selon Bercy. Cette réduction s'explique par une meilleure maîtrise des dépenses et surtout par des recettes fiscales plus élevées que prévu. Les dépenses du budget général ont légèrement diminué à 441,2 milliards d'euros, tandis que les recettes ont progressé à 380,4 milliards, portées par une

hausse de 30,7 milliards des recettes fiscales nettes. Ces résultats interviennent alors que la France vient d'adopter son budget 2026, fondé sur une prévision de croissance d'environ 1 % et un déficit public attendu autour de 5 %, contre 5,4 % en 2025.

INTERCOMMUNALITÉS. Dans une mission confiée par Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, le président de Nîmes Métropole Franck Proust vient de rendre un rapport après de multiples entretiens avec élus, hauts fonctionnaires, et acteurs économiques. Si le constat et la volonté de décomplexification des instances est ultra-présent, de nombreuses propositions concrètes en ressortent, s'inscrivant dans la préparation du budget 2028-2036. Parmi celles-ci, le souhait d'un alignement des priorités européennes, nationales, régionales et locales, une meilleure connexion avec les autorités européennes avec par exemple la création d'un « Erasmus des élus locaux », ou encore une simplification massive des procédures pour le financement des petits projets.

SAUVEGARDE. Black Star, présenté comme le dernier fabricant français de pneus reconditionnés, a demandé son placement en procédure de sauvegarde. Une audience est prévue devant le tribunal de commerce d'Arras. L'entreprise, qui emploie près de 150 salariés entre l'Isère et le Pas-de-Calais, avait repris en 2021 l'ancienne usine Bridgestone de Béthune, un dossier alors salué pour sa dimension environnementale. La société a enregistré des pertes de 6,7 millions d'euros en 2024 puis 8,5 millions en 2025, malgré un chiffre d'affaires en hausse. Elle évoque un déficit structurel, le coût élevé des carcasses de pneus usagés, une application insuffisante de la loi favorisant les pneus rechapés dans la commande publique et la concurrence chinoise.

La chronique d'Alain Marty*



Credit DR

Nichés au cœur du Libournais, les Vignobles Paillé incarnent une viticulture alliant héritage familial et modernité. Après des expériences en Bulgarie et à

Nîmes, Cécile et Julien Paillé, œnologues diplômés de Bordeaux, reprennent le domaine avec la volonté de valoriser leur terroir girondin. Ils cultivent 35 hectares certifiés HVE depuis 2018, répartis sur quatre appellations de la rive droite : Montagne Saint-Émilion, Lalande de Pomerol, Saint-Émilion et Saint-Émilion Grand Cru.

La cuvée « Château Franc Laporte » saisit avec justesse la vision des Vignobles Paillé.

Issue d'un terroir argilo-calcaire en appellation Saint-Émilion Grand Cru, elle trouve un bel équilibre entre tradition et fraîcheur du fruit. Porté par un assemblage harmonieux de Merlot et de Cabernet franc, l'attaque, franche et expressive, dévoile des notes de fruits rouges frais et de cassis. La bouche, élégante et gourmande, s'appuie sur des tanins soyeux et de fines nuances vanillées : une alliance fine qui exprime tout le savoir-faire de Cécile et Julien Paillé.

* Fondateur du Cercle
Wine Business
et animateur
« In Vino Sud Radio »

Le dernier mot de... Pierre Dumazeau

Instabilité. Le budget 2026 qui a été voté -dans la douleur- ne rassure pas les chefs d'entreprise et, en général, le monde économique. Si un tel vote semble offrir un semblant de stabilité politique, il ne dissipe ni les doutes sur la trajectoire des finances publiques ni les incertitudes fiscales à moyen terme. Les investissements restent différés, les recrutements prudents, et la visibilité demeure trop faible pour engager des stratégies ambitieuses, pour les grosses entreprises comme les PME et ETI. Les investisseurs étrangers, aussi, sont sur leurs gardes. Sans cap clair et durable, la confiance, moteur de la croissance, peine à revenir.

La Lettre du **MADE IN FRANCE**

Directeur de la publication : Yves Jégo
(y.jego@lalettredumadeinfrance.fr)
Directeur de la rédaction : Pierre Dumazeau
(p.dumazeau@lalettredumadeinfrance.fr)
Service commercial et abonnements :
abonnement@lalettredumadeinfrance.fr
Contact : redaction@lalettredumadeinfrance.fr
Société éditrice : S.A.S. Les Éditions tricolores,
au capital de 5 000 euros
Siège social : 70, rue de la Fédération 75015 Paris
Responsable du numérique : Amaury Dumontet
Conception et réalisation : Marie-France Dubois
et les équipes de La Lettre du Made in France
Numéro de commission paritaire en cours
Toute reproduction non autorisée est interdite